

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Groupes spécialisés

GTE: un nouveau groupe de travail

SIA et pays en voie de développement

La SIA doit collaborer plus intensément à la participation au développement en diffusant plus d'information et en favorisant la participation. Qu'est-ce que cela signifie ?

Les propositions proviennent d'un groupe de travail bernois de l'action Innovation; elles ont été publiées dans *Ingénieurs et architectes suisses*, N° 26/86. Elles partent de l'idée que la SIA offre un potentiel en tant qu'association professionnelle, non seulement dans les domaines techniques traditionnels, mais aussi dans une plus vaste perspective. De par leur complexité, les problèmes du tiers monde représentent précisément, pour nous ingénieurs, un défi au sens le plus large du terme, mais ils ouvrent aussi la porte à un domaine d'activité humainement enrichissant.

Les propositions du groupe de travail ont été soumises au Comité central par l'entremise de la Commission Innovation. Les participants ont finalement convenu que l'activité du groupe de travail, centrée à l'origine sur Berne, s'étendrait sur toute la Suisse, dans le cadre du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (GTE), pour une période probatoire de deux ans.

Programme

Le nouveau groupe de travail pour la participation au développement (AGEZ) a été constitué en octobre 1987. Il s'agit tout d'abord d'établir les bases d'une activité utile:

1. *Inventaire* (interne et externe à la SIA) des organisations qui s'occupent de participation au développement et d'activités à l'étranger en général. Une partie de ces organisations nous est déjà connue, il s'agit par conséquent d'examiner et de compléter les informations existantes.
2. *Enquête au sein de la SIA*: il nous importe de connaître les expériences réalisées à la SIA, l'intérêt et les désirs de ses membres à l'égard de l'information et de la participation à l'aide au développement; nous nous adressons en particulier aux membres SIA rentrant d'un séjour professionnel à l'étranger.

Le but de cette première phase est de dégager les structures préexistantes de façon à éviter tout double emploi, par

des délimitations précises, à partir desquelles il s'agira ensuite de définir le domaine dans lequel nous pourrions le mieux être actifs.

La première année, l'accent sera mis sur l'information:

- au sein du groupe de travail et dans un cadre plus large
 - en participant à la manifestation finale de l'action Innovation en 1988
 - par une (ou des) publication(s) dans *IAS*
 - au cours de soirées d'information.
- «Information» signifie davantage que simplement «transmission» de nouvelles. Nous devons nous préoccuper tout autant du problème controversé de leur création, leur origine, leur sélection, leur diffusion, etc.

La deuxième année, le groupe de travail aura pour but, outre la recherche d'informations, d'intensifier la participation des membres SIA.

Il s'agira notamment de recenser les personnes disponibles pour un engagement dans le tiers monde, en effectuant des enquêtes auprès des bureaux d'étude et des autorités, et de mettre en relation personnes intéressées et organisations actives dans la coopération au développement.

On encouragera également la collaboration bénévole des membres SIA au sein des organisations existantes.

Un séminaire enfin aura lieu, en collaboration avec le GTE, sur un thème à définir ultérieurement (comme par exemple le séminaire de la Banque mondiale organisé le 20 novembre 1984 en collaboration avec le GTE, la SSIGE et l'ASPEE).

A expiration de la période probatoire de deux ans, la collaboration entre le groupe de travail et le GTE sera réexaminée, ce qui permettra de définir les principes d'une activité future. Le groupe de travail établira un rapport final en 1990.

Questionnaire

En envoyant son questionnaire, qui sera joint à la prochaine expédition du Secrétariat général du 15 août, le groupe de travail s'adresse à tous les membres de la SIA.

Mais il l'enverra également volontiers à des non-membres intéressés, qui pourront le demander à l'adresse ci-dessous.

Les résultats de l'enquête constituent une base pour la définition de notre

activité ultérieure. Nous faisons donc appel à votre soutien et à votre participation.

Nous vous remercions de votre collaboration et de vos suggestions et vous informerons des résultats en temps voulu.

René Guyer, ing. EPF/SIA
Gryphenhübelweg 42
3006 Berne

Bauwirtschaft heute und morgen Journées d'Engelberg

Aspects économiques de la construction aujourd'hui et demain

Dérogeant à une tradition bien établie, les biennales Journées d'Engelberg organisées par le Groupe spécialisé de la SIA de la construction industrialisée auront lieu cette année non plus en février, mais en automne: les *jeudi 10 et vendredi 11 novembre* prochain.

Dans cette session 1988, d'autre part, tous les exposés prévus au programme sont malheureusement en allemand.

Le nombre des participants à ces journées étant limité pour faciliter le travail à l'intérieur des groupes de discussion, il est prudent de réserver d'ores et déjà sa place auprès du secrétariat général de la SIA, en indiquant les deux sujets dont on voudrait débattre de préférence à l'intérieur d'un groupe de travail.

Le programme définitif sera envoyé aux participants à la fin du mois de septembre.

Nouvelles publications Documentation SIA

Documentation SIA D 028

Guide du stockage saisonnier de chaleur par J.-C. Hadorn. - Série «Planification, énergie et bâtiment», en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie.

Plus de 60% de toute l'énergie utilisée en Suisse en 1986 l'a été pour la chaleur domestique. 90% de cette énergie proviennent de ressources fossiles importées. La mise en valeur de ressources indigènes (rejets thermiques, énergie solaire) est freinée par des considérations économiques et techniques que le stockage saisonnier est à même de rendre plus favorables.

Malheureusement les auteurs de projets (architectes, ingénieurs et bureaux d'étude), de même que les planificateurs, n'ont pas encore pu cerner avec précision les débouchés technico-économiques que le stockage saisonnier peut offrir. Il y a à cela deux raisons essentielles:

- le stockage thermique à grande échelle est une discipline relativement nouvelle (dix ans) qui n'a pas encore totalement fait ses preuves;

- l'information sur le sujet est dispersée, rarement globale et s'adresse à un public plutôt spécialisé. Des ouvrages pratiques de synthèse font défaut.

Ce guide vise à combler en partie cette dernière lacune en se fondant sur les résultats des études et projets réalisés dans le monde ces dernières années. Il a été élaboré sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et grâce au soutien financier du Fonds national pour la recherche énergétique (NEFF).

Ce guide poursuit trois buts fondamentaux :

- Réaliser une synthèse des connaissances acquises et des travaux théoriques et expérimentaux effectués dans le monde depuis plus de dix ans dans le domaine du stockage de chaleur à long terme.
- Apporter un ensemble de références bibliographiques, classées par sujet abordé, au lecteur désireux d'approfondir un domaine particulier du stockage saisonnier.
- Servir de guide pour un concepteur de projets touchant au chauffage ou à la climatisation de bâtiments, qui désirerait examiner l'intérêt et les possibilités du stockage saisonnier dans un cas donné.

Table des matières :

Historique / Le stockage de chaleur - généralités et définitions / L'intérêt du stockage saisonnier de chaleur / Stockage saisonnier d'énergie en Suisse / Les différents types de stockage saisonnier / Caractéristiques essentielles du stockage saisonnier / Technologies des stocks saisonniers de chaleur / Méthodes de calcul et de dimensionnement des stocks saisonniers / Insertion d'un stock saisonnier dans un système / Coût probable du stockage et investissement acceptable / Contrôle des performances en fonctionnement / Références / Annexes.

Format A4, 318 pages, broché.

Prix : Fr. 40.- (membres SIA : Fr. 24.-).

Sections

SVIA

Candidatures

M. Bernard Delacrétaz, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1981. (Parrains : MM. P. Bonjour et J.-J. Lehmann.)

M. Michel Gailloud, architecte, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains : MM. B. Zurbuchen et M. Bevilacqua.)

M. Jean-Pascal Gendre, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains : MM. M. Joye et M. Tappy.)

M. Benoît Markwalder, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1988.

(Parrains : MM. A. Pugin et A. Delvecchio.)

M. Tomas Mikulas, architecte, diplômé EPFL en 1986.

(Parrains : MM. P. Margot et J. Lonchamp.)

M. Franco Oboni, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1978 + doctorat ès sc. techniques en 1988.

(Parrains : MM. J.-B. Ferrari et F. Meylan.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la

SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Quo Vadis, Lousonna ?

Ainsi donc, ce mercredi 29 juin 1988, la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1994 a été officiellement retirée, suite aux résultats de la votation du week-end précédent. Et, dès lors, les commentaires des partisans et adversaires de tous bords d'inonder les colonnes des journaux : amertume, satisfaction, regrets, attaques, bref, tout l'arsenal du « débat démocratique » d'aujourd'hui. Le sentiment général qui prévalait était que Lausanne et sa région ne reverraient pas de sitôt une telle occasion de réaliser quelque chose, qui aurait enfin permis au génie propre qui sommeille ici de s'exprimer.

Je me suis souvenu de quelques instants précieux qui ont marqué mes jeunes années, lorsque je travaillais dans un bureau du centre de la ville, où je pouvais me rendre au volant de ma 2 CV, que je parquais à proximité de la rue où se trouvait l'atelier. Il fallait, de là, que je traverse le quartier du Rôtillon, par ces pittoresques ruelles. Le soleil léchait déjà les façades ; des fenêtres ouvertes me parvenaient les éclats d'une conversation, la musique de la radio, la chanson d'une fille se penchant à sa fenêtre pour suspendre au volet la cage de son serin qui, aussitôt dans les rayons du soleil, bondissait d'un perchoir à l'autre et entonnait sa propre chanson. C'était il y a trente ans et plus...

Aujourd'hui, quand je traverse le même quartier, je ne vois que graffiti d'un goût discutable (et pourtant, il en existe de très beaux !), fenêtres murées, végétation sauvage qui tente de s'approprier les moindres saillies des corniches, murs qui cloquent ou se lézardent. Par ailleurs, on nous promet une solution prochaine pour la vallée du Flon. Ne trouve-t-on vraiment pas, à Lausanne, des raisons de s'exprimer, de « croire et créer », comme l'on disait en 1964 ?

Bon, nos édiles et ceux qui pensent pour nous n'iront donc pas à Séoul présenter la candidature de Lausanne. Mais ne pourraient-ils pas aller à Berlin, voir ce que le bureau Stern a fait à Kreuzberg ? (Pendant qu'ils y sont, qu'ils fassent un saut à Berlin-Est, pour voir les rénovations autour de l'église Saint-Nicolas.) Qu'ils aillent à Marseille voir le quartier du Panier, ou les immeubles près de la Vieille Charité. Qu'ils aillent à Bologne, ou partout où les autorités ont fait un effort pour réintroduire la joie de vivre de la population de leur ville.

L'urbanisme lausannois : deux mots difficiles à juxtaposer... l'un semblant

exclure l'autre... On connaissait les commissions consultatives d'urbanisme, composées des caciques que l'on sait. Ne faut-il pas, maintenant, penser à des commissions prospectives d'urbanisme, qui pourraient librement se pencher sur l'image de la ville, sur une conception détachée, en premier lieu, de toute contingence terre à terre, mais qui permettrait à la créativité, à la fantaisie, à la joie, de s'exprimer ? Une fois l'image proposée, il sera temps bien assez vite de la confronter aux réalités de tous ordres ! Mais si cette image était vraiment aimée, je suis sûr que les économistes ou les politiques feraient à leur tour preuve d'imagination. On remarque parfois un beau bijou sur une femme pauvre ; elle a donc pu se l'offrir, ou se le faire offrir.

Alors, Lausanne manque d'idées ? Je suis convaincu du contraire. Mais les idées, il faut les chercher. J'ai été ravi de lire la proposition d'extension du TSOL faite par le professeur Crottaz : c'est clair, simple, logique, tellement évident que l'on s'étonne que personne n'y ait songé auparavant.

Dans un autre domaine, la modeste activité que je fournis pour IAS m'a conduit à prendre connaissance de pas mal de projets pour Lausanne qui ne sont jamais sortis des tiroirs ; j'avais eu, un moment, l'intention de les rassembler en un document que j'aurais pu intituler « Le Lausanne qui aurait pu être »... Cela aurait certainement supporté la comparaison avec le Lausanne qui est, et que j'aime très sincèrement. Il manque à la jeunesse actuelle une ambition, un but, une occasion de créer ; les jeunes que je côtoie me paraissent intelligents, ouverts, et pleins d'idées et de fantaisie ; les moyens qu'on leur accorde pour exprimer tout ça sont assez dérisoires ; ils se révoltent donc, par leur musique, ou par ces étranges manifestations que sont les « baranoïas », dont le fondement ou la motivation ne sont pas si innocents que cela ; en clair, mon propos revient à suggérer qu'on les questionne sur leurs idées à propos de la ville dans laquelle ils sont contraints de vivre, mais que, de toute façon, demain, ils gouverneront.

Je pense que, après la votation dernière, il est bien de réfléchir à cet aspect du problème ; encore ne faut-il pas trop tarder à le faire, et renoncer à fuir ses responsabilités en se contentant de désigner une commission pour étudier la question.

François Neyroud